

Conditions générales

Raison sociale : Verbier-Experience, ci-après « VEx ». Siège : Rte du Golf 1, CH - 1936 Verbier

Responsables: Thierry Kobza

Dispositions générales :

Objet : Ces conditions générales de vente régissent la vente de cours privés, ski, snowboard, télémark, ski de fond, snowblade, raquettes, promenades, excursions et toutes autres prestations proposées par « VEx ».

Consultation:

Ce document est en libre consultation sur notre site internet www.verbier-experience.ch.

Assurance:

« VEx » est au bénéfice d'une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'AXA Winterthur Assurance à concurrence d'une somme de CHF 10'000'000.- conformément au règlement sur les écoles de ski et les entreprises de sports des neiges.

Les participants ne sont pas assurés par « VEx ». Les participants aux cours de ski sont responsables d'avoir une assurance personnelle contre les risques inhérents à la pratique d'activités sportives en milieu montagnard de leur propre couverture d'assurance (responsabilité civile, secours, accident).

La société Téléverbier propose à l'achat de l'abonnement de ski une assurance. Cette assurance comprend, le transport héliporté ainsi que le remboursement de l'abonnement. « VEx » vous recommande cette assurance.

Réservation:

Le nombre d'heures indiqués lors de votre réservation seront facturés. Toutes les heures supplémentaires seront prises en compte et seront rajouter à la facturation.

Facturation:

Une facture vous sera envoyée avant le début du cours, afin de confirmer votre réservation. Si vous souhaitez payer vos cours en espèces ou par carte de crédit, merci de nous le faire savoir.

Le nombre d'heures indiquée lors de votre réservation sera facturées. Toutes les heures supplémentaires seront prises en compte et seront ajoutées à la facturation. Les leçons seront également facturées en cas d'arrivée tardive ou d'absence sans préavis 36 heures à l'avance. Les leçons ne seront facturées que si un document officiel est présenté.



Report, Annulation et remboursement :

En cas d'absence du client au départ du cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre.

Les conditions météorologiques, les pannes de remontées mécaniques ou autres cas de force majeure indépendants de la volonté de « VEx » ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par « VEx ». Dans un tel cas, aucun remboursement ou report ne sera effectué, mais un programme alternatif sera proposé (luge, raquettes, balades, etc.)

Les prestations sont remboursées uniquement si 100% des installations de remontées mécaniques sur les communes de Verbier et Bruson sont fermées.

Si pour des raisons majeures (santé, malaise, famille) le cours ne peut être suivi dans les jours à venir, il sera possible de discuter un arrangement. Informez-nous un jour avant et ceci au plus tard jusqu'à 18:00.

Réclamation:

Les réclamations concernant le(s) moniteur(s) seront prises en compte et analysée, si elle est faite à une personne compétente ou responsable de « VEx ». Les réclamations peuvent aussi être formulées par écrit à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Sécurité:

Le port du casque est fortement conseillé pour tous les enfants.

Seuls les casques prévus pour la pratique du ski ou du snowboard seront acceptés. Pour des raisons de sécurité, tous nos élèves doivent être adéquatement équipés pour la pratique des sports de neige (gants, bonnets, vestes, pantalons de ski, etc....). Le matériel de glisse (ski, snowboard ...) doit être en bon état et réglé par un professionnel. « VEx » se réserve le droit d'accepter ou non les élèves ne satisfaisant pas à ces règles. Le port d'une dorsale et d'un casque est obligatoire pour tous nos cours Freestyle. Chaque personne devra se munir obligatoirement du matériel adéquat. (Pelle, DVA, sonde, sac à dos). Ce matériel peut être loué chez « VEx »

Divers:

« VEx » se réserve le droit de modifier ou de supprimer certaines prestations. Les tarifs, horaires et informations figurant sur notre site internet et sont communiqués à titre indicatif et sous réserve de modification. Version 1.3 du 1 juillet 2020.